



RCS : CANNES

Code greffe : 0602

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CANNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1997 B 00619

Numéro SIREN : 341 193 100

Nom ou dénomination : FIDI SOCIETE FINANCIERE D'INVESTISSEMENTS ET DE DEVELOPPEMENTS INDUSTRIELS

Ce dépôt a été enregistré le 10/11/2015 sous le numéro de dépôt 4641

cabinet marc dajean

société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
S.A.S au capital de 155 505 €
siret n° 334 503 430 00012
ape n°741C

341 193 100
1997 B 619

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Cannes, le
10 NOV. 2015

S.A FIDI

Société Anonyme au capital de 300 000€

Siège social :

13 Boulevard de Lorraine
06400 CANNES

N° SIRET : 341 193 100 RS CANNES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

cabinet marc dajean

société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
S.A.S au capital de 155 505 €
siret n° 334 503 430 00012
ape n°741C

S.A. FIDI

RAPPORT SUR LA TRANSFORMATION **EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

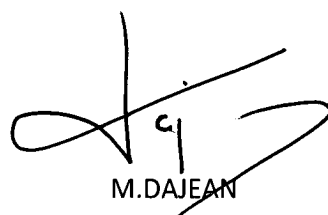
Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de la Société FIDI et en application des dispositions de l'article L.225-244 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport en vue de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Décines, le 6 novembre 2015



M.DAJEAN